

RAPPORT  
ANNUEL

# PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES

Compartiment de la Sicav PLUVALCA



FINANCIÈRE  
ARBEVEL

DÉCEMBRE  
2023

## SOMMAIRE

<b>3</b>	<b>Informations générales</b>
4	Acteurs
5	Caractéristiques de la Sicav
<b>10</b>	<b>Rapport d'activité</b>
<b>22</b>	<b>Comptes annuels</b>
23	Bilan actif
24	Bilan passif
25	Hors bilan
26	Compte de résultat
<b>27</b>	<b>Annexes</b>
28	Règles et méthodes comptables
32	Évolution de l'actif net
33	Compléments d'information
<b>48</b>	<b>Inventaire</b>
<b>54</b>	<b>SFDR</b>



## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

## ACTEURS

### **SOCIÉTÉ DE GESTION**

FINANCIÈRE ARBEVEL  
20, rue de la Baume  
75008 PARIS

### **DÉPOSITAIRE**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A.  
29, boulevard Haussmann  
75009 PARIS

### **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

MAZARS  
61, rue Henri Regnault,  
92075 Paris La Défense Cedex  
Représenté par Monsieur Jean-Luc MENDIELA

### **COMMERCIALISATEUR**

FINANCIÈRE ARBEVEL  
20, rue de la Baume  
75008 PARIS

## CARACTÉRISTIQUES DE LA SICAV

### PRODUIT

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION A

ISIN : FR0013076528

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL  
Site internet | [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com)  
Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations  
Devise du produit | Euro (EUR)

**Autorité compétente** | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

Date de production | 31/05/2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION A est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | 99 ans

Objectifs | Pluvalca Disruptive Opportunities a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».

L'indice EUROSTOXX SMALL INDEX Net Return (Ticker : SCXT et code ISIN : CH0009107472) est retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis. Il est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.

Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.

Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le fonds devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/> et applique la politique d'exclusion de la société de gestion disponible sur le site <https://www.arbevel.com>. L'analyse ESG rassemblée permet de mettre en place un dialogue avec ces dernières sur les différents éléments de leur rapport Développement Durable qui peut faire l'objet d'une communication dans le rapport d'engagement publié sur le site internet <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>. Le compartiment prend en considération la transition énergétique s'opérant aux dépens des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, pour investir sur des sociétés impliquées dans les énergies renouvelables ou dans l'efficacité énergétique.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 8 au sens du Règlement SFDR.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 110% sur les marchés d'actions visés, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont :
    - De 0% à 80% en actions de petites et moyennes capitalisations jusqu'à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement,
    - De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
  - La fourchette de sensibilité de l'OPCVM exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
  - De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.
- Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Il peut également intervenir sur les (i) Contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et couverture du risque de change; (ii) Emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Indicateur de référence | EURO STOXX SMALL INDEX Net Return

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Ce produit est destiné à tous types d'investisseurs (investisseurs non professionnels, investisseurs professionnels et contreparties éligibles). Il s'adresse aux investisseurs qui ont pour objectif une croissance de leur capital.

Il ne s'adresse pas aux investisseurs qui cherchent une préservation de leur L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

## Caractéristiques de la SICAV

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION B

ISIN : FR0013294220

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL

Site internet | [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com)

Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations

Devise du produit | Euro (EUR)

Date de production | 31/05/2023

**Autorité compétente** | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION B est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | 99 ans

Objectifs | Pluvalca Disruptive Opportunities a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».

L'indice EUROSTOXX SMALL INDEX Net Return (Ticker : SCXT et code ISIN : CH0009107472) est retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis. Il est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.

Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.

Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le fonds devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/> et applique la politique d'exclusion de la société de gestion disponible sur le site <https://www.arbevel.com>. L'analyse ESG rassemblée permet de mettre en place un dialogue avec ces dernières sur les différents éléments de leur rapport Développement Durable qui peut faire l'objet d'une communication dans le rapport d'engagement publié sur le site internet <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>. Le compartiment prend en considération la transition énergétique s'opérant aux dépens des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, pour investir sur des sociétés impliquées dans les énergies renouvelables ou dans l'efficacité énergétique.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 8 au sens du Règlement SFDR.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 110% sur les marchés d'actions visés, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont :
- De 0% à 80% en actions de petites et moyennes capitalisations jusqu'à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement,
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité de l'OPC exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Il peut également intervenir sur les (i) Contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et couverture du risque de change; (ii) Emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Indicateur de référence | EURO STOXX SMALL INDEX Net Return

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Ce produit est destiné à tous types d'investisseurs (investisseurs non professionnels, investisseurs professionnels et contreparties éligibles). Il est destiné à des investisseurs avec des connaissances théoriques et expériences des produits d'investissement et des marchés financiers basiques, moyennes ou avancées.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

## Caractéristiques de la SICAV

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION I

ISIN : FR0013076536

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL

Site internet | [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com).

Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations

Devise du produit | Euro (EUR)

Date de production | 31/05/2023

**Autorité compétente** | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION I est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | 99 ans

Objectifs | Pluvalca Disruptive Opportunities a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».

L'indice EUROSTOXX SMALL INDEX Net Return (Ticker : SCXT et code ISIN : CH0009107472) est retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis. Il est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.

Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.

Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le fonds devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/> et applique la politique d'exclusion de la société de gestion disponible sur le site <https://www.arbevel.com>. L'analyse ESG rassemblée permet de mettre en place un dialogue avec ces dernières sur les différents éléments de leur rapport Développement Durable qui peut faire l'objet d'une communication dans le rapport d'engagement publié sur le site internet <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>. Le compartiment prend en considération la transition énergétique s'opérant aux dépens des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, pour investir sur des sociétés impliquées dans les énergies renouvelables ou dans l'efficacité énergétique.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 8 au sens du Règlement SFDR.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 110% sur les marchés d'actions visés, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont :
- De 0% à 80% en actions de petites et moyennes capitalisations jusqu'à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement,
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité de l'OPC exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Il peut également intervenir sur les (i) Contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et couverture du risque de change; (ii) Emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Indicateur de référence | EURO STOXX SMALL INDEX Net Return

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Ce produit est destiné à tous types d'investisseurs (investisseurs non professionnels, investisseurs professionnels et contreparties éligibles). Il est destiné à des investisseurs avec des connaissances théoriques et expériences des produits d'investissement et des marchés financiers basiques, moyennes ou avancées.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

## Caractéristiques de la SICAV

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION SI

ISIN : FR0014005YM8

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL  
Site internet | [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com)  
Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations  
Devise du produit | Euro (EUR)

Date de production | 31/05/2023

**Autorité compétente** | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION SI est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | 99 ans

Objectifs | Pluvalca Disruptive Opportunities a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».

L'indice EUROSTOXX SMALL INDEX Net Return (Ticker : SCXT et code ISIN : CH0009107472) est retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis. Il est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.

Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.

Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le fonds devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/> et applique la politique d'exclusion de la société de gestion disponible sur le site <https://www.arbevel.com>. L'analyse ESG rassemblée permet de mettre en place un dialogue avec ces dernières sur les différents éléments de leur rapport Développement Durable qui peut faire l'objet d'une communication dans le rapport d'engagement publié sur le site internet <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>. Le compartiment prend en considération la transition énergétique s'opérant aux dépens des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, pour investir sur des sociétés impliquées dans les énergies renouvelables ou dans l'efficacité énergétique.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 8 au sens du Règlement SFDR.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 110% sur les marchés d'actions visés, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont :
  - De 0% à 80% en actions de petites et moyennes capitalisations jusqu'à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement,
  - De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité de l'OPC exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Il peut également intervenir sur les (i) Contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et couverture du risque de change; (ii) Emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Indicateur de référence | EURO STOXX SMALL INDEX Net Return

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Ce produit est destiné à tous types d'investisseurs (investisseurs non professionnels, investisseurs professionnels et contreparties éligibles). Il est destiné à des investisseurs avec des connaissances théoriques et expériences des produits d'investissement et des marchés financiers basiques, moyennes ou avancées.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

## Caractéristiques de la SICAV

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION Z

ISIN : FR0013076544

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par Financière Arbevel - UCITS V

Nom de l'initiateur | Financière ARBEVEL  
Site internet | [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com)  
Contact | Appelez le (01) 56 59 21 42 pour de plus amples informations  
Devise du produit | Euro (EUR)

**Autorité compétente** | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés. Financière ARBEVEL est agréée en France sous le numéro GP 97-111 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (la "Société de Gestion").

Date de production | 31/05/2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES - ACTION Z est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée | 99 ans

Objectifs | Pluvalca Disruptive Opportunities a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».

L'indice EUROSTOXX SMALL INDEX Net Return (Ticker : SCXT et code ISIN : CH0009107472) est retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis. Il est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.

Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.

Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le fonds devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/> et applique la politique d'exclusion de la société de gestion disponible sur le site <https://www.arbevel.com>. L'analyse ESG rassemblée permet de mettre en place un dialogue avec ces dernières sur les différents éléments de leur rapport Développement Durable qui peut faire l'objet d'une communication dans le rapport d'engagement publié sur le site internet <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>. Le compartiment prend en considération la transition énergétique s'opérant aux dépens des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, pour investir sur des sociétés impliquées dans les énergies renouvelables ou dans l'efficacité énergétique.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 8 au sens du Règlement SFDR.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 110% sur les marchés d'actions visés, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont :
  - De 0% à 80% en actions de petites et moyennes capitalisations jusqu'à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement,
  - De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité de l'OPC exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.

- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Il peut également intervenir sur les (i) Contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et couverture du risque de change; (ii) Emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Indicateur de référence | EURO STOXX SMALL INDEX Net Return

Affectation des revenus | Capitalisation

Centralisation des ordres | Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et de fermeture de Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés | Ce produit est destiné à tous types d'investisseurs (investisseurs non professionnels, investisseurs professionnels et contreparties éligibles). Il est destiné à des investisseurs avec des connaissances théoriques et expériences des produits d'investissement et des marchés financiers basiques, moyennes ou avancées.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'US Person tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire | Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ».

Informations pratiques | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur notre site internet [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com) ou sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume - 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son exercice et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 29 décembre 2023. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur l'environnement économique et la politique de gestion du compartiment durant cet exercice.

## Environnement économique

L'année 2023 a été une année charnière pour l'économie mondiale. Après les turbulences liées à la pandémie de Covid en 2020-2022, l'économie mondiale a connu un ralentissement en 2023 en dehors des États-Unis et de l'Asie. La décélération a été observée en Europe, Inde et Amérique Latine.

En mars, la crise des banques régionales américaines, SVB en tête, a été circonscrite rapidement... à quelques banques régionales fort heureusement, grâce aux interventions prophylactiques de la Réserve fédérale américaine via des injonctions de liquidités, renforcements des règles de contrôle, soutiens et participations des plus grandes banques.

Alors que l'inflation a reculé tout au long de l'année, le pivot des banques centrales vers une politique monétaire moins restrictive s'est néanmoins fait attendre et ne s'est produit qu'en toute fin d'année afin de ne pas reproduire les erreurs passées des années 80. Aux États-Unis comme en Europe, la Réserve fédérale (Fed) et la Banque Centrale européenne (BCE) ont maintenu le cap du resserrement monétaire pour tenter de juguler l'inflation, ce qui a freiné la consommation et l'investissement, mais surtout en Europe où la croissance est restée molle. Les Américains ont quant à eux, largement puisé dans leurs réserves pour maintenir leur pouvoir d'achat, soutien fort à la consommation en 2023, et les subventions fiscales attribuées dans le cadre IRA et opérations de relocalisation d'activité stratégiques (dont les semi-conducteurs) ont permis aux entreprises de soutenir les investissements et l'activité en général.

En Chine, la politique zéro Covid a pesé sur l'activité et le rebond postpandémique ne s'est pas matérialisé, tandis que le secteur immobilier continue à souffrir entamant le moral des ménages, et que les autorités multiplient les messages peu favorables à l'égard des valeurs technologiques et notamment des jeux vidéo, faisant fuir les quelques derniers rares investisseurs étrangers qui espéraient enfin une rhétorique plus clémente après la sombre période pandémique.

Les rendements obligataires ont tendanciellement décéléré, surtout sur la fin d'année, en phase avec une inflation en forte régression. Le changement de ton de la part des banques centrales a provoqué une poursuite du rebond des marchés financiers en général, qui a suivi celui des valeurs technologiques dès le mois de mai avec les résultats fulgurants de Nvidia, et qui avait permis de relancer la marche en avant des bourses à la recherche de catalyseurs au cours du printemps. En effet, la Fed et la BCE ont commencé à donner des signaux d'assouplissement de leur politique monétaire à horizon début 2024, ce qui a redonné de l'oxygène aux marchés vers la fin de l'année avec une croissance stabilisée et une confirmation du ralentissement de l'inflation.

## Performance

Sur 2023, PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES est en hausse de +3,9%\* pour la part A (FR0013076528), de +4,7%\* pour la part B (FR0013294220), de +4,9%\* pour la part I (FR0013076536), de +4,9%\* pour la part SI (FR0014005YM8), de +5,7%\* pour la part Z (FR0013076544).

Agissant sur une thématique bien spécifique, le fonds n'a pas d'indice de référence. Toutefois, à titre indicatif, l'Indice EuroStoxx Small TR sert a posteriori d'indicateur en tant que simple référence lors de l'évaluation de la performance du portefeuille, sans imposer de critères de gestion spécifique. L'indice a progressé de +13,9%\* en 2023.

Bien que les chiffres d'inflation soient allés dans le bon sens tout au long de l'année, les publications mensuelles de ces derniers par rapport aux attentes du marché, peu importe l'importance de l'écart entre les anticipations et l'atterrissage, ont eu un impact prépondérant sur l'évolution des taux longs, et par conséquent sur l'évolution des cours de bourse des valeurs de croissance, qui constitue la majorité du fonds Pluvalca Disruptive Opportunities. Ce fut notamment le cas en deuxième partie de l'année, avec d'abord une forte correction entre les mois d'août et d'octobre, suivi d'un rebond vigoureux observé les deux derniers mois de l'année.

Notre approche multithématique a souvent été bénéfique à la performance globale du fonds. Or, depuis 2-3 ans, cette diversification nous a été plutôt défavorable. Sur l'année 2023, les thématiques à forte connotation « tech » - « Semiconducteurs », « Digitalisation – Software & sécurité » et « Digitalisation – ICS & Hardware » - ont tiré leur épingle du jeu, affichant des contributions positives malgré une forte volatilité durant l'année. La thématique « Semiconducteurs » se détache nettement avec une contribution à +5.9%, effaçant ainsi la correction de l'année 2022, portée par l'anticipation de la fin du cycle baissier et du déstockage ainsi que par la perception de certains titres comme des bénéficiaires de l'intelligence artificielle (ASML, ASM International). A l'inverse, la digestion des excès de la période « covid » a continué à impacter négativement les performances boursières (et opérationnelles) de nos thématiques « Transition énergétique » et « Internet & e-commerce » et dans une moindre mesure les « Medtech ».

## Contribution à la performance annuelle par sous-thématique :

Semiconducteurs	+5,9%
Digitalisation – Software & Sécurité	+3,0%
Digitalisation – ICS & Software	+1,2%
Industrie 4.0	+1,2%
Medtech	+0,1%
Païement & Fintech	-0,4%
Gaming & Contenu	-1,5%
Internet & E-commerce	-1,6%
Transition énergétique	-1,6%

Source : Bloomberg

## Politique de gestion

Pour rappel, PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES s'intéresse de manière large et transversale à l'ensemble des sociétés liées aux ruptures technologiques : entreprises directement impliquées, en mutation et bénéficiaires.

Ces thématiques recouvrent sans contrainte les enjeux suivants : les technologies de l'information (big data, digitalisation des entreprises) ; l'industrie 4.0 et internet des objets (objets connectés, voitures connectées) ; la cyber sécurité ; l'efficacité énergétique ; les Fintech (services financiers et bancaires) ; l'e-commerce ; la santé (valeurs medtechs).

Au 31 décembre 2023, la thématique la plus représentée est « Semiconducteurs », représentant 16% du portefeuille et qui englobe à la fois les équipementiers (ASML, ASM International, Aixtron) ainsi que les fabricants de puces et de matériaux avancés (STMicroelectronics, Soitec etc). Les autres thématiques prépondérantes du portefeuille sont « Digitalisation – Software & Sécurité » (15% de l'actif) et « Industrie 4.0 » (13% de l'actif).

## Contributeurs positifs :

*ASM International (Pays-Bas) – Poids moyen : 3,0% / Performance 2023 : +101% / Contribution : +2,2%*

Bien que le marché de l'équipement semiconducteurs devait baisser de c.-7% en 2023, ASM International a poursuivi sa marche vers l'avant avec une hausse de son chiffre d'affaires attendue à c.+8%, grâce à son exposition aux technologies de fabrication de semiconducteurs les plus avancées et l'insertion grandissante de sa technologie de dépôt atomique (atomic layer deposition) dans les prochaines générations de puces, répondant aux besoins de performance de l'intelligence artificielle. Le re-rating entamé l'année dernière devrait se poursuivre en 2024, et accompagner la reprise attendue de l'investissement de la part des plus gros donneurs d'ordres, tant en logique qu'en mémoire.

*STMicroelectronics (France) – Poids moyen : 3,4% / Performance 2023 : +38% / Contribution : +1,1%*

Après un très fort derating en 2022 (estimations de BPA 22 revues en hausse de c.50% alors que le cours de bourse affiche une baisse de c.-25% en 2022), STMicro a retrouvé quelques couleurs l'année dernière, grâce à une bonne

performance opérationnelle, tirée notamment par le secteur automobile, qui s'est maintenue tout au long de l'exercice 2023. La valorisation reste attractive au niveau actuel au regard du potentiel à moyen/long terme.

*Sopra Steria (France) – Poids moyen : 2,3% / Performance 2023 : +43,6% / Contribution : +1,1%*

Les sociétés de services informatiques ont connu une année tout à fait correcte en bourse, offrant relativement une bonne visibilité couplée avec une bonne gestion de la base des coûts qui leur a permis de protéger voire améliorer leur rentabilité. Sopra Steria se démarque par sa croissance organique supérieure à ses performances historiques ainsi que par l'acquisition d'Ordina aux Pays-Bas, ce qui lui a permis de réduire un peu l'écart de valorisation par rapport à ses concurrents français (Capgemini, Alten).

## **Contributeurs négatifs :**

*Viaplay (Suède) – Poids moyen : 1,0% / Performance 2023 : -76% / Contribution : -1,6%*

Début juin, l'acteur suédois du SVOD (souscription vidéo à la demande) a surpris négativement avec un important avertissement sur ses résultats, à l'extrême opposé du discours tenu par le management jusqu'alors : une détérioration notable sur plusieurs fronts au 2Q (revenus publicitaires, churn, réalisation des économies de coûts plus lente...), départ du CEO et abandon des objectifs à moyen terme. Pour combler le tout, la remise en question de la stratégie d'expansion à l'international nous a poussé à solder complètement notre ligne en Viaplay.

*Worldline (France) – Poids moyen : 1,8% / Performance 2023 : -57% / Contribution : -1,4%*

Worldline, acteur leader européen des paiements a surpris très négativement lors de sa troisième publication trimestrielle, soulevant de nombreuses problématiques qui n'avaient pas été mis en avant ou évoqués précédemment par le management dont un ralentissement soudain de la consommation, notamment en Allemagne ; l'arrêt de contrats qui soulèvent la question de la compétition bien que le management évoque l'interruption de relations commerciales jugées trop risquées ; une moins bonne conversion cash... Nous avons décidé de conserver notre position dans le titre jugeant la réaction boursière trop brutale le jour de l'annonce. Le titre étant revenu de ses plus bas, et l'aspect spéculatif clos suite à la montée du Crédit Agricole à 7% du capital ; nous nous laissons la possibilité de reconsidérer la place du titre dans notre portefeuille.

*Dürr (Allemagne) – Poids moyen : 2,2% / Performance 2023 : -30% / Contribution : -1,0%*

Après un bon début d'année, Duerr a commencé à sentir le ralentissement de l'économie mondiale dès le deuxième trimestre, avec une détérioration graduelle dans ses prises de commandes. Ce fut notamment le cas chez Homag, sa filiale spécialisée dans des solutions intégrées pour la production dans l'industrie du bois, ce qui a provoqué un avertissement sur les résultats du groupe en octobre dernier. Malgré cette déception, nous restons exposés à Dürr, qui offre une exposition intéressante à la thématique de l'automatisation industrielle, de l'électrification de la voiture et de la clean tech, avec une valorisation très décotée par rapport à ses moyennes historiques.

## Perspectives

Nous constatons que l'effet de la hausse des taux est en train de refroidir les économies comme souhaité par les banques centrales afin de calmer l'inflation. Cela engendre ainsi une plus grande prudence de la part du consommateur et des entreprises après une forte accélération post covid entraînant des révisions à la baisse des perspectives de croissance. Cependant, le reflux de l'inflation et le ralentissement semblent suffisants pour anticiper la fin de la hausse des taux et même des premières baisses de taux en 2024.

Une stabilisation de la situation macroéconomique, apportant une meilleure visibilité, écarterait le scénario d'une récession dure, et permettrait de nourrir à nouveau favorablement le sentiment de marché. Le reflux en cours de l'inflation et la stabilisation, voire le recul, des taux devraient permettre une stabilisation des multiples de valorisation (fin du derating).

Les multiples de valorisation en Europe sont en bas de fourchette, et constituent un facteur de soutien pour 2024. Malgré un ralentissement et des perspectives moins enthousiastes qu'il y a quelques mois, les bénéfices sont globalement résilients et les effets de base vont progressivement s'améliorer courant 2024. Au moment de rédiger ce rapport, la croissance des bénéfices de notre portefeuille se situe à c.16% pour 2024 (sur une base pondérée), globalement en ligne avec les taux de croissance observés depuis la création du fonds en 2016.

## Politique ESG / ISR

Focalisée depuis sa fondation sur une perspective long terme d'investissement et sur une bonne connaissance des sociétés, Financière Arbevel construit depuis 2019 une politique ISR portant sur plusieurs aspects : une politique d'exclusion, la prise en compte de l'ESG, une politique de vote et d'engagement, et travaille sur une politique climat.

Financière Arbevel est signataire des PRI depuis 2020 et de l'initiative Net Zero Asset Managers depuis 2023.

La politique d'exclusion recouvre des considérations éthiques, des exclusions sectorielles différenciées selon les compartiments et des exclusions géographiques basées sur la liste GAFI et ETNC (<https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>).

La politique de vote est consultable sur le site internet de Financière Arbevel et permet de justifier les principes sous-jacents aux votes aux assemblées générales. La société de gestion vote sur toute société dont elle détient, au travers des fonds qu'elle gère, au moins 0.25% du capital.

La prise en compte des éléments extra-financiers des sociétés s'appuie sur les notations MSCI repondérées pour accorder plus de poids à la gouvernance (50%). Les gérants des compartiments classifiés article 8 SFDR non labellisés doivent suivre la note moyenne pondérée de leurs investissements, qui doit surperformer la moyenne de l'univers d'investissement. Les gérants des fonds labellisés suivent le cahier des charges du label, tel que détaillée dans le Code de Transparence (<https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>).

L'analyse des notes ESG ou des résolutions en assemblée générale peuvent conduire les gérants à mener des actions d'engagement avec les sociétés. Ces actions sont résumées dans le Rapport de dialogue et d'engagement disponible sur le site internet.

Le suivi des Principes d'impact négatif (PAI) se fait à travers la base de données Trucost.

Des outils propriétaires permettent aux gérants de suivre les notes ESG, les données climat des sociétés et des compartiments. La politique climat s'articule autour de l'engagement pris auprès de l'initiative NZAM, qui sera publié d'ici avril 2024.

Pluvalca Disruptive Opportunities a obtenu le label ISR en avril 2021. Il est en exclusion des deux derniers déciles de l'univers d'investissement en Best in Universe, d'après les notes MSCI.

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR), l'ensemble des informations sur la prise en compte des caractéristiques environnementales et sociales est disponible dans l'annexe dédiée au sein du prospectus et publiée sur le site à l'adresse suivante : <https://www.arbevel.com/fr/nos-fonds/pluvalca-disruptive-opportunities>.

## Informations réglementaires liées aux exigences de finance durable (Règlement dit « Taxonomie » UE n° 2020/852)

Classification SFDR : 8

Objectif environnemental : Aucun

Disclaimer : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR), l'ensemble des informations périodiques sur la prise en compte des caractéristiques environnementales et sociales est disponible au sein de l'annexe dédiée.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités

économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## Risque global

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

## Informations diverses

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous sont accessibles sur notre site internet <http://www.arbevel.com>

- Politique de vote et d'engagement ;
- Rapport sur l'exercice des droits de vote ;
- Rapport d'engagement ;
- Politique de sélection des intermédiaires financiers ;
- Politique de gestion des conflits d'intérêts ;
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ;
- Charte d'investissement responsable ;
- Code de transparence des fonds labellisés ISR ;
- Politique de prise en compte des incidences négatives et du risque de durabilité.
- Politique d'exclusion.

## Politique de rémunération

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs conformément aux dispositions réglementaires. Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.arbevel.com](http://www.arbevel.com).

Au cours de l'exercice 2023, l'effectif en équivalent temps plein était de 46 personnes. Le total des rémunérations versées s'est élevé à 6.05M€ (hors charges sociales) dont la part fixe était de 84% et la part variable de 16%. En vertu du principe de proportionnalité, Financière Arbevel ne communique pas la répartition des rémunérations de façon plus détaillée.

## Principaux mouvements dans le portefeuille

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CM-AM PEA SECURITIES FCP	-	7 092 403,50
ADYEN BV	1 656 831,30	2 916 395,61
SOPRA STERIA GROUP SA	-	4 198 551,49
EDENRED	441 100,77	3 637 354,29
ASM INTERNATIONAL NV	-	3 991 815,87
VAT GROUP LTD	789 046,72	2 931 215,34
STMICROELECTRONICS NV	-	3 616 771,91
BIOMERIEUX SA	651 718,10	2 808 269,97
DARKTRACE PLC	1 384 135,99	2 023 693,54
FORTINET	2 982 355,55	379 877,97

\* Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Ces performances sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la durée de placement recommandée.

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglementés SFTR (en devise de comptabilité de l'OPC)

### 1. Informations générales.

#### 1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	8,76

#### 1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	13 604 059,18	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	8,71	-	-	-	-

### 2. Données sur la concentration.

#### 2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs).

1	Dénomination	AMADEUS IT GROUP
	Montant	9 456 584,40
2	Dénomination	EIFFAGE
	Montant	1 654 093,98
3	Dénomination	AIRBUS
	Montant	1 603 835,72
4	Dénomination	E ON
	Montant	603 502,65
5	Dénomination	BAYER
	Montant	386 307,81
6	Dénomination	APPLE
	Montant	342 655,12
7	Dénomination	COVESTRO
	Montant	148 926,36
8	Dénomination	SARTORIUS STEDIM BIOTECH
	Montant	84 064,50

## 2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	13 604 059,18	-	-	-	-

## 3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes.

### 3.1. Type et qualité des garanties.

Financière Arbevel veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

### 3.2. Échéance de la garantie.

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	14 279 970,54	-	-	-	-

### 3.3. Monnaie de la garantie.

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-
	Montant	13 937 315,42	-	-	-
2	Monnaie	USD	-	-	-
	Montant	342 655,12	-	-	-

### 3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global.

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	7 586 258,16	-	-	-	-
1 à 3 mois	1 642 867,13	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	4 374 933,89	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

### 3.5. Pays où sont établies les contreparties.

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	FRANCE	-	-	-	-
Montant	13 604 059,18	-	-	-	-

### 3.6. Règlement et compensation.

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	13 604 059,18	-	-	-	-

### 4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral).

La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- Dépôt
- Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- Prises en pension

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.  
Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

### 5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global.

Nombre de dépositaires	1
1 Dénomination	SOCIETE GENERALE
Montant	14 279 970,54

## **6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global.**

Financière Arbevel veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

## **7. Opérations de prêts de titres et de mise en pension.**

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Financière Arbevel a confié au dépositaire de l'OPCVM, pour le compte de celui-ci, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus nets résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM pour plus de 50%. Financière Arbevel ne peut pas percevoir plus de 50% des revenus nets générés par ces opérations.

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	<b>13 604 059,18</b>
- Prêts de titres :	<b>13 604 059,18</b>
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	-
- Change à terme :	-
- Future :	-
- Options :	-
- Swap :	-

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
<b>SOCIETE GENERALE</b>	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(\*) Sauf les dérivés listés.

## Techniques de gestion efficace

### c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
- Dépôts à terme	-
- Actions	14 279 970,54
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
<b>Total</b>	<b>14 279 970,54</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

### d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	119 254,02
- Autres revenus	-
<b>Total des revenus</b>	<b>119 254,02</b>
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
<b>Total des frais</b>	<b>-</b>

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.



**COMPTES  
ANNUELS**

## BILAN ACTIF

	29.12.2023 EUR	30.12.2022 EUR
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DÉPÔTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>169 492 220,87</b>	213 444 285,75
• <b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	152 307 749,95	179 595 923,83
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>Organismes de placements collectifs</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 580 411,74	10 401 334,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	13 604 059,18	23 447 026,98
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>7 860,54</b>	19 164,91
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	7 860,54	19 164,91
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 133 100,32</b>	536 902,30
Liquidités	1 133 100,32	536 902,30
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>170 633 181,73</b>	214 000 352,96

## BILAN PASSIF

	29.12.2023 EUR	30.12.2022 EUR
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
• Capital	164 282 086,37	166 080 731,08
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 424 962,24	23 763 978,23
• Résultat de l'exercice	-675 801,85	-1 144 275,65
<b>Total des capitaux propres</b> (montant représentatif de l'actif net)	<b>156 181 322,28</b>	<b>188 700 433,66</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>14 279 970,54</b>	<b>25 094 561,27</b>
• <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
• <b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	14 279 970,54	25 094 561,27
• <b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>171 888,91</b>	<b>205 358,03</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	171 888,91	205 358,03
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>170 633 181,73</b>	<b>214 000 352,96</b>

## HORS BILAN

	29.12.2023 EUR	30.12.2022 EUR
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

## COMPTE DE RÉSULTAT

	29.12.2023 EUR	30.12.2022 EUR
<b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	84 712,11	5 812,22
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 283 969,34	1 222 367,85
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	49,25	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	119 254,02	233 444,26
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 487 984,72</b>	<b>1 461 624,33</b>
<b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-936,88	-40 005,59
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-936,88</b>	<b>-40 005,59</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (I - II)</b>	<b>1 487 047,84</b>	<b>1 421 618,74</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2 232 802,93	-2 589 829,45
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-745 755,09</b>	<b>-1 168 210,71</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	69 953,24	23 935,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>RÉSULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-675 801,85</b>	<b>-1 144 275,65</b>



Comptes annuels  
**ANNEXES**

# RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## ■ Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## ■ Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais exclus.

## ■ Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions, obligations et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur aux environs de 14 heures, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

### **Titres d'OPCVM et FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### **Parts d'organismes de titrisation :**

Évaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### **Acquisitions temporaires de titres :**

Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.

Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Emprunts de titres : valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

### **Cessions temporaires de titres :**

Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM à l'issue du contrat de prêt.

### **Titres de créances négociables :**

Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés : à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

## Règles et méthodes comptables

### **BTF/BTAN :**

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

### **Autres TCN :**

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : premier cours de bourse du jour ou cours de compensation veille

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse veille ou cours de compensation veille.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : premier cours de bourse du jour ou cours de compensation veille.

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours de bourse veille ou cours de compensation veille.

### **Opérations d'échange (swaps) :**

Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois ne sont pas valorisés.

Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

(\* pour les OPCVM autorisés à réaliser les opérations visées)

### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats et par le nominal.

Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## Règles et méthodes comptables

### Frais facturés au compartiment

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue par le dépositaire.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème				
		Action A	Action I	Action Z	Action B	Action SI
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2 % TTC maximum	1 % TTC maximum	0,30 % TTC maximum	1,20 % TTC maximum	1% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Commission de sur performance	Actif net	15% TTC au-delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle de 8% en « high water mark »	15% TTC au-delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle de 8% en « high water mark »	Néant	15% TTC au-delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle de 8% en « high water mark »	Néant

### Devise de comptabilité

La comptabilité du compartiment est effectuée en euro.

### Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

### Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires

Changements intervenus : Néant.

Changements à intervenir : Néant.

### Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

### Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

## Règles et méthodes comptables

### ■ Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

	Actions A	Actions I	Actions Z	Actions B	Actions SI
Pour les revenus :	Capitalisation totale				
Pour les plus ou moins-values :	Capitalisation totale				

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29.12.2023 EUR	30.12.2022 EUR
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>188 700 433,66</b>	259 510 665,66
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 768 208,80	91 581 568,65
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-49 165 672,27	-68 449 237,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 380 093,24	9 461 338,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 506 137,12	-20 152 765,16
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-139 216,97	-285 102,26
Différences de change	-2 352 157,14	-1 494 375,30
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	17 241 525,17	-80 303 447,35
- Différence d'estimation exercice N	-9 526 607,63	-26 768 132,80
- Différence d'estimation exercice N-1	-26 768 132,80	53 535 314,55
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-745 755,09	-1 168 210,71
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>156 181 322,28</b>	188 700 433,66

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

### 1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

#### 1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

#### 1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

#### 1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## Compléments d'information

### 1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

### 2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	13 604 059,18	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 133 100,32
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	13 604 059,18
Comptes financiers	1 133 100,32	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Compléments d'information

### 4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	USD	NOK	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	11 284 446,60	8 625 106,58	6 947 554,49	11 444 659,32
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	1 632 139,40	-	12 466,91	605 267,92
Créances	-	-	5,77	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>		<b>7 860,54</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
-		6 180,20
Ventes réglemets différés		1 680,34
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
<b>Dettes</b>		<b>171 888,91</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnés		149 819,31
Rachat à payer		22 069,60
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

## Compléments d'information

### 6. Capitaux propres

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre d'actions	Souscriptions		Rachats	
		Montant	Nombre d'actions	Montant	Montant
Action A / FR0013076528	48 400,776	6 137 692,96	152 695,974	19 453 741,35	
Action B / FR0013294220	30 528,192	2 792 806,52	40 035,71	3 561 207,27	
Action I / FR0013076536	49,95	691 148,95	2 059,287	25 733 904,52	
Action SI / FR0014005YM8	-	-	25	165 672,75	
Action Z / FR0013076544	891,254	146 560,37	1 574,679	251 146,38	
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant	
Action A / FR0013076528		483,65		38 839,23	
Action B / FR0013294220		-		-	
Action I / FR0013076536		-		-	
Action SI / FR0014005YM8		-		-	
Action Z / FR0013076544		-		-	
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant	
Action A / FR0013076528		483,65		38 839,23	
Action B / FR0013294220		-		-	
Action I / FR0013076536		-		-	
Action SI / FR0014005YM8		-		-	
Action Z / FR0013076544		-		-	
Commissions acquises à l'OPC par catégorie d'action :		Montant		Montant	
Action A / FR0013076528		-		-	
Action B / FR0013294220		-		-	
Action I / FR0013076536		-		-	
Action SI / FR0014005YM8		-		-	
Action Z / FR0013076544		-		-	

## Compléments d'information

### 7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie d'action :	
Action A / FR0013076528	1,99
Action B / FR0013294220	1,19
Action I / FR0013076536	0,99
Action SI / FR0014005YM8	0,99
Action Z / FR0013076544	0,30
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	<b>Montant</b>
Catégorie d'action :	
Action A / FR0013076528	-
Action B / FR0013294220	-
Action I / FR0013076536	-
Action SI / FR0014005YM8	-
Action Z / FR0013076544	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'OPC	-
- Ventilation par OPC "cible" :	
- OPC 1	-
- OPC 2	-
- OPC 3	-
- OPC 4	-

## Compléments d'information

### 8. Engagements reçus et donnés

8.1. Description des garanties reçues par l'OPC avec mention des garanties de capital.....	Néant
8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés.....	Néant

### 9. Autres informations

9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	14 279 970,54
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et OPC gérés par ces entités :

- OPC	3 580 411,74
- autres instruments financiers	-

## Compléments d'information

### 10. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

*(En devise de comptabilité de l'OPC)*

#### Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

## Compléments d'information

	29.12.2023	30.12.2022
	EUR	EUR
<b>Affectation du résultat</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-675 801,85	-1 144 275,65
<b>Total</b>	<b>-675 801,85</b>	<b>-1 144 275,65</b>

<b>Action A / FR0013076528</b>	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-396 833,91	-646 627,77
<b>Total</b>	<b>-396 833,91</b>	<b>-646 627,77</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Action B / FR0013294220</b>	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-58 216,93	-80 057,27
<b>Total</b>	<b>-58 216,93</b>	<b>-80 057,27</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Compléments d'information

<b>Action I / FR0013076536</b>	<b>29.12.2023</b>	<b>30.12.2022</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-97 460,10	-230 529,86
<b>Total</b>	<b>-97 460,10</b>	<b>-230 529,86</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Action SI / FR0014005YM8</b>	<b>29.12.2023</b>	<b>30.12.2022</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-126 414,31	-190 337,97
<b>Total</b>	<b>-126 414,31</b>	<b>-190 337,97</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>Action Z / FR0013076544</b>	<b>29.12.2023</b>	<b>30.12.2022</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 123,40	3 277,22
<b>Total</b>	<b>3 123,40</b>	<b>3 277,22</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## Compléments d'information

	29.12.2023	30.12.2022
	EUR	EUR
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 424 962,24	23 763 978,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-7 424 962,24</b>	<b>23 763 978,23</b>

<b>Action A / FR0013076528</b>	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 568 919,13	5 596 159,80
<b>Total</b>	<b>-1 568 919,13</b>	<b>5 596 159,80</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

<b>Action B / FR0013294220</b>	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-682 086,18	1 861 623,74
<b>Total</b>	<b>-682 086,18</b>	<b>1 861 623,74</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Compléments d'information

<b>Action I / FR0013076536</b>	<b>29.12.2023</b>	<b>30.12.2022</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 239 158,70	8 867 740,92
<b>Total</b>	<b>-2 239 158,70</b>	<b>8 867 740,92</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

<b>Action SI / FR0014005YM8</b>	<b>29.12.2023</b>	<b>30.12.2022</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 904 369,60	7 348 914,39
<b>Total</b>	<b>-2 904 369,60</b>	<b>7 348 914,39</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

<b>Action Z / FR0013076544</b>	<b>29.12.2023</b>	<b>30.12.2022</b>
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-30 428,63	89 539,38
<b>Total</b>	<b>-30 428,63</b>	<b>89 539,38</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Compléments d'information

## 12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Devise OPC					
EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	156 181 322,28	188 700 433,66	259 510 665,66	213 773 039,34	90 558 720,86

## Action A / FR0013076528

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	261 774,594	366 069,792	487 907,843	488 770,468	235 659,247
Valeur liquidative	125,73	121,01	189,98	178,50	142,70
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	-7,50	13,52	7,31	4,79	-11,77

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Action B / FR0013294220

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	160 428,132	169 935,65	192 353,09	195 854,709	136 998,831
Valeur liquidative	89,44	85,4	133,01	124,04	99,48
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	-4,61	10,48	6,06	3,02	-6,13

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Compléments d'information

## Action I / FR0013076536

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	<b>3 493,874</b>	5 503,211	6 540,068	5 458,044	2 906,231
Valeur liquidative	<b>13 491,27</b>	12 856,99	19 983,96	18 587,75	14 725,08
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>-668,77</b>	1 569,48	959,58	638,50	-1 104,48

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Action SI / FR0014005YM8

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	<b>9 493,684</b>	9 518,684	1 000	-	-
Valeur liquidative	<b>6 440,1</b>	6 137,32	9 539,47	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>-319,24</b>	752,05	-184,37	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## Compléments d'information

## Action Z / FR0013076544

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre d'actions en circulation	4 006,235	4 689,66	4 238,291	3 595,917	3 075,699
Valeur liquidative	160,27	151,67	234,12	216,32	164,1
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux actionnaires (personne physique) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	-6,81	19,79	13,04	15,61	-8,69

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre d'actions en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

# INVENTAIRE

## 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Valeurs mobilières</b>						
<b>Action</b>						
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	3 500,00	4 083 100,00	EUR	2,61
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PGARAN	11 474,00	1 603 835,72	EUR	1,03
DE000A0WMPJ6	AIXTRON	PROPRE	95 000,00	3 672 700,00	EUR	2,35
N00010890304	AKER CARBON CAPTURE ASA	PROPRE	2 100 000,00	2 542 051,08	NOK	1,63
NL0012817175	ALFEN NV	PRETER	7 000,00	421 960,00	EUR	0,27
NL0012817175	ALFEN NV	PRETER	35 832,00	2 159 952,96	EUR	1,38
NL0012817175	ALFEN NV	PRETER	1 227,00	73 963,56	EUR	0,05
NL0012817175	ALFEN NV	PRETER	2 140,00	128 999,20	EUR	0,08
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	2 801,00	168 844,28	EUR	0,11
FR0000071946	ALTEN	PROPRE	18 000,00	2 422 800,00	EUR	1,55
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PGARAN	145 755,00	9 456 584,40	EUR	6,05
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	65 000,00	4 217 200,00	EUR	2,70
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	20 000,00	2 750 916,58	USD	1,76
US0378331005	APPLE INC	PGARAN	1 966,00	342 655,12	USD	0,22
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	PROPRE	150 000,00	1 424 700,00	EUR	0,91
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL NV	PROPRE	10 000,00	4 699 500,00	EUR	3,01
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	7 500,00	5 112 750,00	EUR	3,27
BMG0670A1099	AUTOSTORE HOLDINGS LTD	PRETER	7 000,00	12 466,91	NOK	0,01
BMG0670A1099	AUTOSTORE HOLDINGS LTD	PROPRE	1 843 000,00	3 282 358,60	NOK	2,10
DE000BAY0017	BAYER AG	PGARAN	11 487,00	386 307,81	EUR	0,25
LU1704650164	BEFESA SA	PROPRE	60 000,00	2 112 000,00	EUR	1,35
FR0014003FE9	BELIEVE SA	PRETER	1 000,00	10 500,00	EUR	0,01
FR0014003FE9	BELIEVE SA	PRETER	3 493,00	36 676,50	EUR	0,02
FR0014003FE9	BELIEVE SA	PRETER	20 000,00	210 000,00	EUR	0,13

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0014003FE9	BELIEVE SA	PROPRE	245 507,00	2 577 823,50	EUR	1,65
FR0000125338	CAPGEMINI SE	PRETER	21 414,00	4 041 892,50	EUR	2,59
FR0000125338	CAPGEMINI SE	PROPRE	2 586,00	488 107,50	EUR	0,31
FR0011648716	CARBIOS	PRETER	25 080,00	703 494,00	EUR	0,45
FR0011648716	CARBIOS	PRETER	3 541,00	99 325,05	EUR	0,06
FR0011648716	CARBIOS	PRETER	4 114,00	115 397,70	EUR	0,07
FR0011648716	CARBIOS	PROPRE	47 265,00	1 325 783,25	EUR	0,85
DE0005313704	CARL ZEISS MEDITEC	PROPRE	24 000,00	2 372 160,00	EUR	1,52
DE0006062144	COVESTRO AG	PGARAN	2 827,00	148 926,36	EUR	0,10
GB00BNYK8G86	DARKTRACE PLC	PROPRE	1 000 000,00	4 231 723,50	GBP	2,71
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	75 000,00	3 317 625,00	EUR	2,12
DE000A2E4K43	DELIVERY HERO AG	PROPRE	120 000,00	3 001 200,00	EUR	1,92
DE0005565204	DUERR	PRETER	2 000,00	42 760,00	EUR	0,03
DE0005565204	DUERR	PROPRE	78 000,00	1 667 640,00	EUR	1,07
FR0010908533	EDENRED	PROPRE	42 000,00	2 273 880,00	EUR	1,46
FR0000130452	EIFFAGE	PGARAN	17 049,00	1 654 093,98	EUR	1,06
FR0011466069	EKINOPS	PROPRE	280 000,00	1 640 800,00	EUR	1,05
DE000ENAG999	E.ON SE	PGARAN	49 671,00	603 502,65	EUR	0,39
FR0000035818	ESKER	PRETER	1 841,00	293 823,60	EUR	0,19
FR0000035818	ESKER	PROPRE	20 159,00	3 217 376,40	EUR	2,06
US34959E1091	FORTINET	PROPRE	53 000,00	2 808 210,75	USD	1,80
DE000A161408	HELLOFRESH SE	PROPRE	130 000,00	1 860 300,00	EUR	1,19
FR0010929125	ID LOGISTICS GROUP	PROPRE	9 200,00	2 815 200,00	EUR	1,80
DE000A2NB601	JENOPTIK AG	PROPRE	95 000,00	2 701 800,00	EUR	1,73
DE0006219934	JUNGHEINRICH VORZ.	PROPRE	110 000,00	3 654 200,00	EUR	2,34
FR0010722819	KALRAY	PRETER	188,00	3 901,00	EUR	0,00
FR0010722819	KALRAY	PRETER	534,00	11 080,50	EUR	0,01
FR0010722819	KALRAY	PRETER	405,00	8 403,75	EUR	0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010722819	KALRAY	PRETER	319,00	6 619,25	EUR	0,00
FR0010722819	KALRAY	PROPRE	78 554,00	1 629 995,50	EUR	1,04
FI4000513593	KEMPOWER OYJ	PRETER	10 000,00	318 200,00	EUR	0,20
FI4000513593	KEMPOWER OYJ	PRETER	25 000,00	795 500,00	EUR	0,51
FI4000513593	KEMPOWER OYJ	PROPRE	5 000,00	159 100,00	EUR	0,10
CH0025751329	LOGITECH INTERNATIONAL NOM	PROPRE	25 000,00	2 144 777,89	CHF	1,37
IS0000000388	MAREL HF	PROPRE	700 000,00	2 170 000,00	EUR	1,39
FR0011049824	MEDIAN TECHNOLOGIES	PRETER	2 658,00	12 625,50	EUR	0,01
FR0011049824	MEDIAN TECHNOLOGIES	PROPRE	221 421,00	1 051 749,75	EUR	0,67
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	8 000,00	2 723 324,13	USD	1,74
FR0011675362	NEOEN SPA	PRETER	21 043,00	637 182,04	EUR	0,41
FR0011675362	NEOEN SPA	PROPRE	53 957,00	1 633 817,96	EUR	1,05
DK0060952919	NETCOMPANY GROUP AS	PRETER	20 000,00	605 267,92	DKK	0,39
DK0060952919	NETCOMPANY GROUP AS	PROPRE	70 000,00	2 118 437,73	DKK	1,36
IT0005366767	NEXI SPA	PROPRE	480 000,00	3 554 880,00	EUR	2,28
NO0003055501	NORDIC SEMICONDUCTOR	PROPRE	100 000,00	1 123 144,81	NOK	0,72
SE0015192067	NORDNET AB	PROPRE	200 000,00	3 072 086,23	SEK	1,97
NL0013654783	PROSUS N V	PROPRE	130 000,00	3 508 050,00	EUR	2,25
IT0005282865	REPLY SPA	PROPRE	25 000,00	2 987 500,00	EUR	1,91
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PGARAN	351,00	84 064,50	EUR	0,05
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	24 000,00	4 362 720,00	EUR	2,79
DE000SHL1006	SIEMENS HEALTHINEERS AG	PROPRE	30 000,00	1 578 000,00	EUR	1,01
CH0496451508	SOFTWARE ONE HOLDING LTD	PROPRE	170 000,00	2 998 816,82	CHF	1,92
FR0013227113	SOITEC SA	PRETER	7 492,00	1 212 205,60	EUR	0,78
FR0013227113	SOITEC SA	PROPRE	1 508,00	243 994,40	EUR	0,16
FR0000050809	SOPRA STERIA GROUP SA	PROPRE	15 000,00	2 967 000,00	EUR	1,90
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	90 000,00	2 547 000,00	EUR	1,63
SE0015346135	STILLFRONT GROUP AB	PROPRE	1 850 000,00	2 022 411,86	SEK	1,29

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	110 000,00	4 976 950,00	EUR	3,19
CH1175448666	STRAUMANN HOLDING LTD	PROPRE	19 000,00	2 771 216,52	CHF	1,77
CH0012100191	TECAN GROUP N	PROPRE	9 000,00	3 324 298,16	CHF	2,13
FR0000054470	UBISOFT ENTERTAINMENT	PROPRE	55 000,00	1 271 050,00	EUR	0,81
BE0974371032	UNIFIEDPOST GROUP SA NV	PRETER	1 000,00	2 580,00	EUR	0,00
BE0974371032	UNIFIEDPOST GROUP SA NV	PROPRE	279 000,00	719 820,00	EUR	0,46
CH0311864901	VAT GROUP LTD	PRETER	3 600,00	1 632 139,40	CHF	1,05
CH0311864901	VAT GROUP LTD	PROPRE	100,00	45 337,21	CHF	0,03
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	90 000,00	1 410 300,00	EUR	0,90
DE000ZAL1111	ZALANDO	PROPRE	115 000,00	2 466 750,00	EUR	1,58
<b>Total Action</b>				<b>165 902 166,89</b>		<b>106,22</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR001400CCK0	PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I	PROPRE	100,00	1 169 351,00	EUR	0,75
FR0013294212	PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES PART B	PROPRE	25 646,854	2 411 060,74	EUR	1,54
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>3 580 411,74</b>		<b>2,29</b>
<b>Warrant</b>						
FR0014003AC4	ARVERNE GROUP WARRANT 16/06/2026	PROPRE	250 000,00	2 500,00	EUR	0,00
<b>Total Warrant</b>				<b>2 500,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>169 485 078,63</b>		<b>108,52</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	Ach diff op de capi	PROPRE	-22 069,60	-22 069,60	EUR	-0,01
	Banque EUR SGP	PROPRE	1 133 100,32	1 133 100,32	EUR	0,73
	Ces tmp reg diff EUR	PROPRE	1 674,57	1 674,57	EUR	0,00
	Ces tmp reg diff NOK	PROPRE	64,68	5,77	NOK	0,00
	Sous recev EUR SGP	PROPRE	6 180,20	6 180,20	EUR	0,00
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>1 118 891,26</b>		<b>0,72</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PrComGestFin	PROPRE	-51 745,95	-51 745,95	EUR	-0,03
	PrComGestFin	PROPRE	-13 392,39	-13 392,39	EUR	-0,01
	PrComGestFin	PROPRE	-36 857,75	-36 857,75	EUR	-0,02

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PrComGestFin	PROPRE	-47 673,10	-47 673,10	EUR	-0,03
	PrComGestFin	PROPRE	-150,12	-150,12	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-149 819,31</b>		<b>-0,10</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>969 071,95</b>		<b>0,62</b>
<b>Dossiers</b>						
<b>AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)</b>						
PDC-04078251	FIX AIRBUS SHS	PGAR1	-1 602 688,32	-1 603 835,72	EUR	-1,03
PDC-04077256	PDC/DE000BAY0017/31/	PGAR1	-384 699,63	-386 307,81	EUR	-0,25
PDC-04077265	PDC/DE000ENAG999/31/	PGAR1	-602 757,59	-603 502,65	EUR	-0,39
PDC-04077276	PDC/DE0006062144/31/	PGAR1	-149 378,68	-148 926,36	EUR	-0,10
PDC-04077260	PDC/ES0109067019/31/	PGAR1	-9 439 093,80	-9 456 584,40	EUR	-6,05
PDC-04077259	PDC/FR0000130452/31/	PGAR1	-1 650 002,22	-1 654 093,98	EUR	-1,06
PDC-04077252	PDC/FR0013154002/31/	PGAR1	-84 134,70	-84 064,50	EUR	-0,05
PDC-04077268	PDC/US0378331005/31/	PGAR1	-380 578,28	-342 655,12	EUR	-0,22
<b>Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)</b>				<b>-14 279 970,54</b>		<b>-9,14</b>
<b>Dossier de pret de titres</b>						
PT-00247523	FIX KALRAY	PRET	10 146,00	14,42	EUR	0,00
PT-00242286	PT/BE0974371032/18/0	PRET	4 000,00	0,24	EUR	0,00
PT-00249826	PT/BMG0670A1099/20/1	PRET	12 182,18	0,07	EUR	0,00
PT-00249977	PT/CH0311864901/27/1	PRET	1 600 848,22	4,89	EUR	0,00
PT-00239063	PT/DE0005565204/20/1	PRET	65 760,00	6,03	EUR	0,00
PT-00248417	PT/DK0060952919/15/1	PRET	559 801,16	102,63	EUR	0,00
PT-00248368	PT/FI4000513593/14/1	PRET	746 500,00	2 150,63	EUR	0,00
PT-00249695	PT/FI4000513593/18/1	PRET	292 800,00	19,36	EUR	0,00
PT-00248749	PT/FR0000035818/23/1	PRET	256 267,20	33,53	EUR	0,00
PT-00249814	PT/FR0000125338/20/1	PRET	4 121 124,30	7,20	EUR	0,00
PT-00247027	PT/FR0010722819/06/1	PRET	6 762,80	75,50	EUR	0,00
PT-00247126	PT/FR0010722819/10/1	PRET	7 792,20	86,99	EUR	0,00
PT-00248415	PT/FR0010722819/15/1	PRET	3 788,20	54,57	EUR	0,00
PT-00249631	PT/FR0011049824/15/1	PRET	11 137,02	4,68	EUR	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT—00248011	PT/FR0011648716/03/1	PRET	515 394,00	3 712,06	EUR	0,00
PT—00249247	PT/FR0011648716/07/1	PRET	94 622,00	22,72	EUR	0,00
PT—00248851	PT/FR0011648716/27/1	PRET	73 829,85	531,75	EUR	0,00
PT—00249816	PT/FR0011675362/20/1	PRET	615 718,18	1,08	EUR	0,00
PT—00249819	PT/FR0013227113/20/1	PRET	1 217 075,40	2,13	EUR	0,00
PT—00248375	PT/FR0014003FE9/14/1	PRET	10 300,00	1,00	EUR	0,00
PT—00246414	PT/FR0014003FE9/20/0	PRET	172 000,00	0,53	EUR	0,00
PT—00248931	PT/FR0014003FE9/29/1	PRET	36 047,76	12,98	EUR	0,00
PT—00249145	PT/NL0012817175/05/1	PRET	56 270,22	0,34	EUR	0,00
PT—00249194	PT/NL0012817175/06/1	PRET	98 140,40	0,60	EUR	0,00
PT—00249462	PT/NL0012817175/13/1	PRET	340 830,00	2,08	EUR	0,00
PT—00248412	PT/NL0012817175/15/1	PRET	1 604 915,28	294,23	EUR	0,00
<b>Total Dossier de pret de titres</b>				<b>7 142,24</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Dossiers</b>				<b>-14 272 828,30</b>		<b>-9,14</b>
<b>Total PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES</b>				<b>156 181 322,28</b>		<b>100,00</b>

**Caractéristiques environnementales et/ou sociales**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

**Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?**

<input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : % <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE</li> </ul> <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : %	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 79,0% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES promeut les caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place des démarches suivantes :

- Le respect de la politique des exclusions normatives et sectorielles disponible sur le site internet (lien).
- L'intégration des caractéristiques environnementales et sociales dans la gestion du fonds selon une approche en « Best in Universe ». Les caractéristiques environnementales et sociales de chaque émetteur constituant l'univers d'investissement du Fonds sont évaluées essentiellement à partir de la base de notation fournie par MSCI permettant ainsi d'exclure les deux derniers déciles de l'univers investissable.
- Le Fonds promeut particulièrement les caractéristiques sociales et environnementales autour de la thématique « Tech for good », cherchant à capter les bénéfices de la technologie pour la société.
- Enfin, dans le cadre du label ISR, PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES s'engage à surperformer son univers d'investissement sur l'indicateur de l'intensité carbone.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

**Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indicateur de durabilité	Portefeuille	Univers
Émissions de Co2 rapportées au CA (t/\$mCA)	24	123
% de sociétés ayant eu recours à des plans de licenciements massifs	3%	4%

Source : Outil propriétaire « ESGo 2.0 » à partir des données Trucost.  
Indicateurs de durabilité calculées à partir des données au 29 décembre 2023.

### ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateur de durabilité	Portefeuille	Univers
Émissions de Co2 rapportées au CA (t/\$mCA)	32	124
% de sociétés ayant eu recours à des plans de licenciements massifs	7%	17%

Source : Outil propriétaire « ESGo 2.0 » à partir des données Trucost.  
Indicateurs de durabilité calculées à partir des données au 30 décembre 2022.

### Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

L'objectif d'investissement durable poursuivi par PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES est la digitalisation au service de l'amélioration des conditions de vie et la réduction de l'impact négatif des opérations des sociétés sur l'environnement : « Tech for good ».

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES a ainsi investi dans des sociétés qui contribuent particulièrement au concept de la Tech For Good en proposant des solutions ou services à destination de la lutte contre le changement climatique (i), l'accompagnement de l'émergence de nouveaux modes de consommation (ii), l'accès à l'éducation (ii) ou encore l'amélioration du bien-être des populations (iv), tels que :

- **Carbios** : Société française qui a récemment réalisé une levée de fonds, assez médiatisée, pour le financement de son projet d'usine pilote dédiée au recyclage plastique à Longlaville, participant ainsi à l'essor d'une économie circulaire. La société s'attaque à un des problèmes majeurs de notre société, à savoir une consommation plastique exponentielle qui contribue, notamment, massivement à la pollution des océans. Cette première usine doit permettre de recycler dans un premier temps 50000t de plastique à partir de 2025, et s'inscrit ainsi pleinement dans le projet de l'Union Européenne d'assurer 90% de recyclage des emballages à usage unique d'ici 2029. Son projet contribue principalement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) n°12, 6, 13.
- **Nordnet** : Société suédoise qui développe et commercialise une plateforme de trading et d'épargne dans les pays nordiques qui permet de démocratiser les produits d'épargne et d'investissement. Elle joue, notamment, un rôle important dans l'éducation de ses clients sur les enjeux et les risques associés aux investissements financiers, l'accessibilité et la transparence - production de podcasts (6.6m de streams en 2023), animation d'une plateforme d'éducation (Nordnet Academy lancée en 2023). Par ces différents biais, la société permet à tous les résidents nordiques de dépasser certaines barrières liées à l'accès à l'investissement grâce à la digitalisation, et au développement de compétences ; permettant de rendre les services financiers plus inclusifs, transparents et bénéfiques pour tous. Par ailleurs, la société souhaite améliorer la diversité au sein de ses utilisateurs - les femmes représentent 38% des nouveaux utilisateurs, et la société vise à augmenter ce ratio à 50% (+/- 10%) à horizon 2030. Enfin, elle a un rôle à jouer dans l'accès aux supports de trading et d'épargne verts, ce sur quoi la société se positionne avec des offres d'ETF, notamment, thématiques (biodiversité, climat, genre et diversité...). La société à travers ses différentes initiatives joue un rôle majeur en faveur des Objectifs de Développement Durable n°4, 8, 10.
- **Kempower** : Société finlandaise récemment introduite en bourse qui développe des chargeurs ultra-rapides pour véhicules électriques. La société accompagne ainsi la croissance de la mobilité verte en Europe et aux Etats-Unis, où elle a ses deux usines de production. Il est important de se rappeler que le manque d'infrastructure est un des obstacles les plus mis en avant pour expliquer un frein à l'adoption massif des véhicules électriques par les consommateurs. La société déclare avoir 100% de ses revenus exposés à la taxonomie verte européenne.
- **Straumann** : Société suisse spécialisée dans le développement de solutions et soins dentaires. Par essence, la société permet à ses clients d'améliorer la santé et le bien-être de leurs patients. Nous pouvons également mettre en avant qu'en 2022, la société a organisé 9800 programmes éducatifs auprès de 394000 participants, dont 35% réalisés dans des pays en développement ; soutenant ainsi une amélioration des conditions d'accès aux traitements dentaires dans ces différentes zones. La société contribue ainsi aux Objectifs de Développement Durable (ODD) n°3 et 4.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti- corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils par causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La priorité dans le développement d'une politique ESG chez Financière ARBEVEL a porté sur l'intégration des questions extra-financières avec les questions financières, afin qu'elles soient portées par les gérants eux-mêmes et intégrées directement dans la décision de gestion, non comme un simple tri quantitatif de notes externes, mais avec toute la perspective d'une analyse des risques et opportunités des sociétés liées à ces éléments d'environnement, social et de gouvernance et parties prenantes. Le dialogue et l'engagement sont donc au centre de ce processus. Des indicateurs chiffrés permettant de matérialiser les risques de durabilité et d'incidence négative sont progressivement ajoutés à l'analyse, permettant d'affiner sa granularité au fur et à mesure que les sociétés améliorent leurs pratiques et leur transparence. Une priorité a été accordée à l'impact sur le climat, sujet le mieux adressé par les entreprises à ce stade.

Ainsi, deux étapes du processus de gestion de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sont dédiées à l'analyse des risques de durabilité et des incidences négatives :

- Une politique d'exclusion renforcée ;
- Une intégration des éléments ESG.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES suit les sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies :

Indicateur de durabilité	29/12/2023
% de sociétés adhérant au Pacte Mondial de l'ONU	60%

Source : Outil propriétaire « ESGo 2.0 »

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Conformément aux informations présentes son annexe précontractuelle, PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES a pris en compte les 14 principaux PAI de tableau 1 de l'annexe 1 des RTS SFDR tel que ci-dessous :

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Incidences 2023	Incidences 2022
1. Émissions de GES de niveau 1	1565	1508
1. Émissions de GES de niveau 2	738	844
1. Émissions de GES de niveau 3	6560	7830
2. Empreinte carbone (t/€mCA) scope 1 2	13	57
2. Empreinte carbone (t/€mCA) scope 1 2 3	50	N/A
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (t/€m.inv) scope 1 2	133249	225078
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (t/€m.inv) scope 1 2 3	360027	N/A
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.0%	1.8%
5. Part de consommation d'énergie non renouvelable	56.3%	99.0%
5. Part de production d'énergie non renouvelable	N/A	N/A
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/€mCA)	41	25437
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	N/A	N/A
8. Rejets dans l'eau (t/€m.inv)	2	1.18
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (t/€m.inv)	353	1529
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.0%	N/A
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	30.4%	0.0%
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	N/A	N/A
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	40.2%	38.0%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.0%	0.0%

Moyenne des niveaux de chaque fin de trimestre de l'exercice 2023. Source : Trucost. Les taux de couverture ont progressé entre 2022 et 2023. L'écart de rémunération entre hommes et femmes n'est pas présenté du fait de l'incohérence entre la méthodologie de calcul utilisée par Trucost avec les recommandations de SFDR.

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES a également pris en compte deux PAI additionnels des tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des RTS SFDR tel que ci-dessous :

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Incidences 2023	Incidences 2022
II.8. Exposition à des zones de stress hydrique élevé	52.9%	46.0%
III.9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	8.8%	36.9%

Moyenne des niveaux de chaque fin de trimestre de l'exercice 2023. Source : Trucost. Les taux de couverture ont progressé entre 2022 et 2023.



**Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?**

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 2023.

Valeur	Secteur GICS	Poids (%)	Pays
ASML HOLDING N.V.	Technologies de l'information	3,3	Pays-Bas
STMICROELECTRONICS NV	Technologies de l'information	3,2	Pays-Bas
ASM INTERNATIONAL NV	Technologies de l'information	3,0	Pays-Bas
CAPGEMINI SE	Technologies de l'information	2,9	France
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Industrie	2,8	France

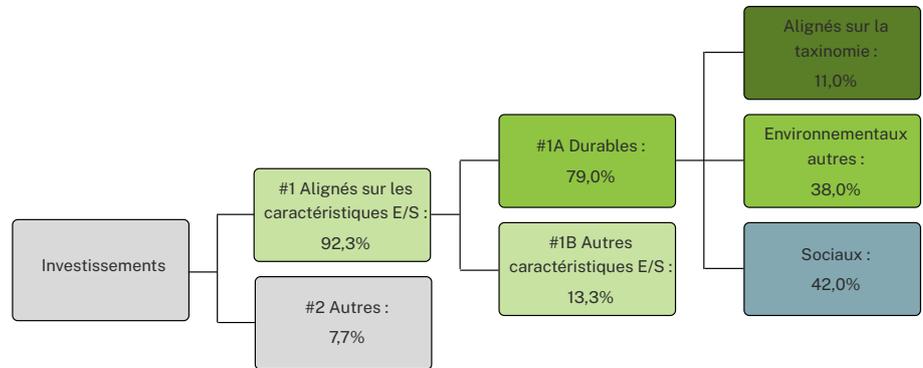
Principales positions du portefeuille au 29/12/2023.



**Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?**

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

**Quelle était l'allocation des actifs ?**



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.  
 La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.  
 La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :  
 - la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;  
 - la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Au 29 décembre 2023, PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES a :

- 92,3% du total actif du fonds qui est constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Aligné avec les caractéristiques E/S)
- 7,7% du total actif du fonds qui appartient à la poche #2 Autres.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 90,0% du total actif du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 10,0% des investissements appartenant à la poche #2 Autres.

**Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés par PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sont :

Secteur	Poids (%)
Technologies de l'information	49,5
Industrie	20,8
Consommation discrétionnaire	9,1
Soins de santé	9,0
Finance	4,5

Données au 29/12/2023 hors liquidités. Source : Arbevel.



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE\* ?**

- Oui Dans le gaz fossile  
Dans l'énergie nucléaire
- Non

\* Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

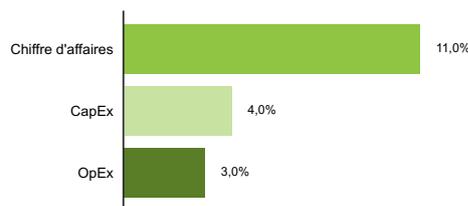
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

\* Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

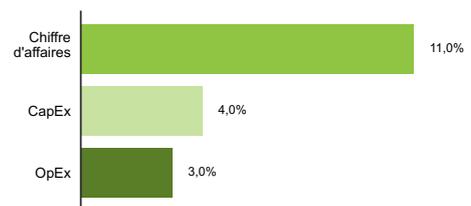
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses\***



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines\***



**Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES n'a réalisé aucun investissement dans des activités transitoires et habilitantes.